

Date:  
10/04/2026

Ech :1:50



**Soleil  
Levant**

Construction de 30 logements collectif

345 rue du Levant  
01360 LOYETTES

PLAN DE PRÉ-COMMERCIALISATION

N° LOT

**B 13**

Type	T2
Etage	R+1
Surface habitable	<b>48,64 m<sup>2</sup></b>

Tableau des surfaces

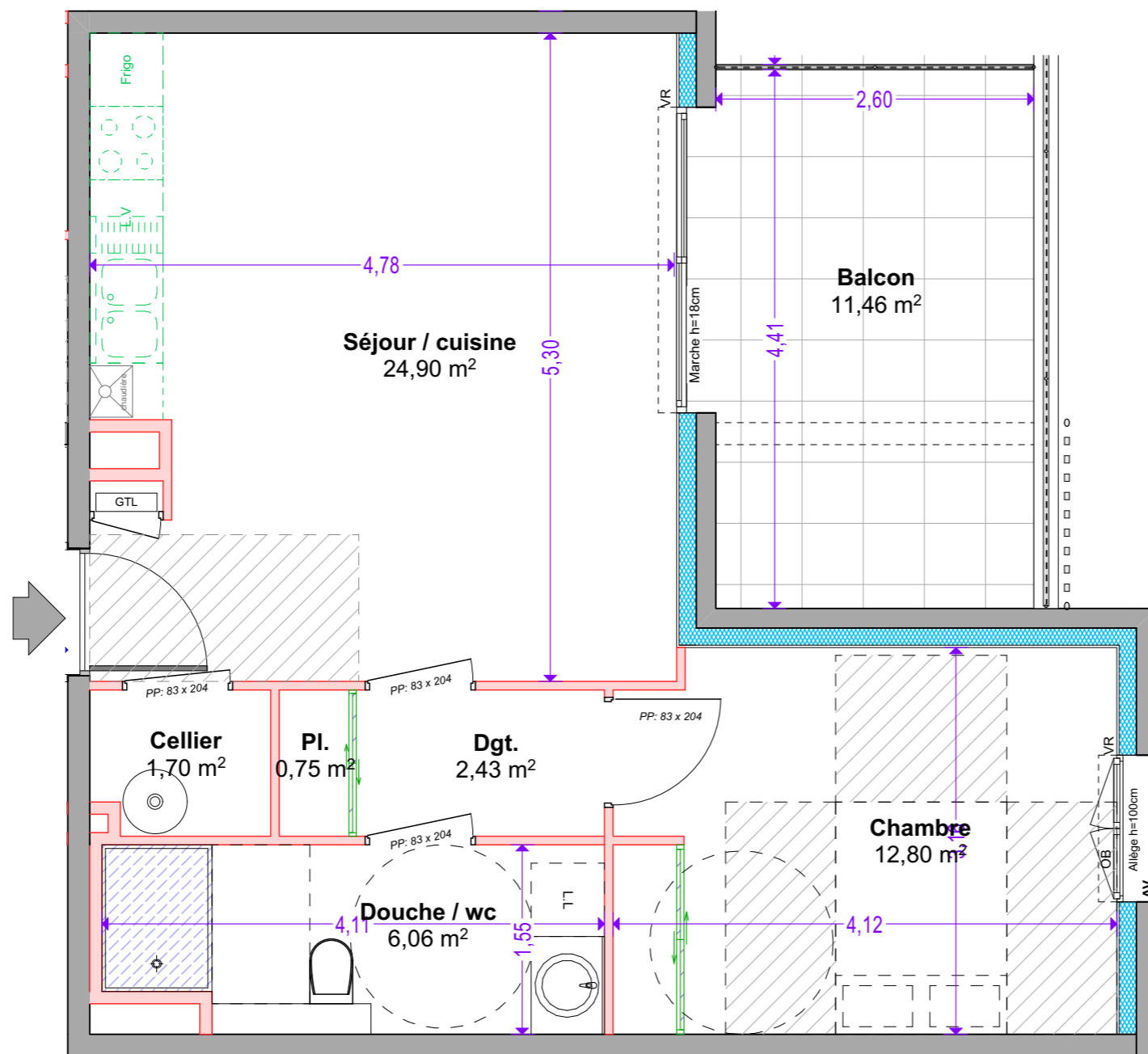
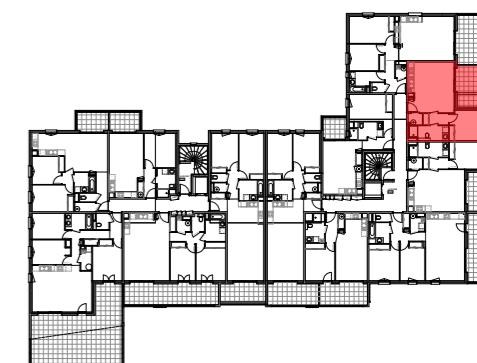
01	Séjour / cuisine	24,90
02	Dgt.	2,43
03	Pl.	0,75
04	Cellier	1,70
05	Douche / wc	6,06
06	Chambre	12,80
		<b>48,64 m<sup>2</sup></b>

*Extérieur*

01	Balcon	11,46
		<b>11,46 m<sup>2</sup></b>



R+1



Ce plan est susceptible d'être légèrement modifié en fonction des nécessités techniques de la réalisation en ce qui concerne les dimensions libres et l'équipement. Les retombées, soffites, encoffrements, faux-plafonds, canalisations, radiateurs ou convecteurs, ne sont pas figurés et ne pourront fonder aucune réclamation en cas de présence. La surface habitable de logements peut varier en fonction de techniques de construction choisies, de l'établissement des plans d'exécution et des normes techniques. Ainsi, il est expressément convenu qu'une tolérance de surface est admise. Toutes les variations de cotes (tant au niveau d'une pièce que de la longueur totale) ou de surfaces entraînant des différences à 5% de la surface habitable vendue ne pourront fonder aucune réclamation. Sur les hauteurs de seuils indiqués il faut rajouter l'épaisseur du dormant de la porte fenêtre qui est de l'ordre de 6 à 8 cm. A la livraison, le terrain pourra présenter des différences de niveau dues à la topographie naturelle du lieu, au calage des voiries, et aux contraintes techniques liées à la construction. Les surfaces des jardins ne seront définitives qu'après bornage du terrain. Les meubles et éléments de cuisine dessinés sur ce plan ne sont qu'indicatifs. Seuls seront fournis les équipements figurants sur le descriptif annexé à l'acte de vente.

	Porte de placard (en option)
	Soffite / Faux plafond
	banquette
<b>AV</b> : Allège vitrée	<b>VR</b> : Volet roulant
<b>OB</b> : Oscillo battant	

